

Communiqué de presse

L'Assemblée Générale Mixte de la société Paris Orléans, réunie le 25 septembre 2007 sous la présidence de M. Eric de Rothschild, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2007 qui se soldent, comme précédemment annoncé, par un bénéfice net consolidé part du groupe de 54,1 M€ et un bénéfice individuel de 53,4 M€.

Un dividende net de 5 € par action, en augmentation de 31,6 % par rapport à 2006, sera mis en paiement le 28 septembre prochain.

L'opération annoncée au marché le 17 juillet 2007 et visant la prise de contrôle par Paris Orléans de 100 % de Concordia BV, holding de tête des activités bancaires du groupe Rothschild, franchit ce jour un pas important avec la signature des accords définitifs entre les parties.

Paris Orléans a initié le processus d'obtention des autorisations réglementaires nécessaires à la réalisation de différentes étapes de l'opération résumées ci-après :

- Etape n°1: cession à Rothschilds Continuation Holdings de la participation dans Rothschild & Cie Banque détenue indirectement par Concordia BV pour un montant de 118 millions et prise de contrôle par Paris Orléans de Concordia BV à hauteur de 57,5 %,

- Etape n°2: augmentation de capital de Paris Orléans par création d'environ 646.000 nouvelles actions émises à 343 € chacune et prise de contrôle de Concordia BV à hauteur de 100 %, suivie de la création de la société familiale détenant 46,3 % du capital et 51,4 % des droits de vote de Paris Orléans.

Il est prévu que l'étape n° 1 soit réalisée en novembre 2007 et que l'étape n° 2 soit soumise à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire de Paris Orléans prévue pour janvier 2008.